

Vire Normandie

La Voix Le Bocage du 27 novembre 2025

547 mots

Collège du Val de Vire : quelle suite pour le collectif opposé à sa fermeture ?

Un dilemme se pose : le collectif « Non à la fermeture du collège du Val de Vire » doit-il poursuivre son action ? La question a animé l'assemblée générale du 22 novembre, qui s'est tenue salle Turpin, à [Vire](#).

Contexte juridique

Petit rappel : le mercredi 7 février 2024, le tribunal administratif de [Caen](#) a jugé irrecevables les arguments présentés par le collectif mobilisé pour le maintien du collège. Et le 3 juin 2025, la cour administrative d'appel de [Nantes](#) a elle aussi débouté le collectif en rejetant son recours, confirmant ainsi sa fermeture et sa fusion avec le collège Émile-Maupas.

Et Maintenant ? « **Je suis favorable au maintien du collectif encore une année, en vue des élections municipales** », annonce le président Cyril Leroux. « **Restons à l'écoute, vigilants, et faisons un point après les élections. Nous verrons alors quelles actions seront possibles.** » Un membre du collectif partage cette position et rappelle l'importance de ne pas dissoudre l'association trop tôt :

Nous sommes identifiés, reconnus, et la question de l'avenir de l'ancien collège demeure. Il faut donc rester attentifs à l'affectation du bâtiment, c'est une préoccupation très importante pour les habitants.

Un membre

Il déplore, en outre, « **l'état de délabrement et le manque d'entretien de l'ancien collège** ».

Élections municipales et départementales

[Régis Picot](#), adjoint à la maire, illustre ces inquiétudes en évoquant un précédent : « **Le collège de [Port-en-Bessin](#), près de [Bayeux](#), a été démoli après sa fermeture décidée par le Conseil départemental. Le même scénario pourrait très bien se reproduire pour l'ancien collège du Val de Vire.** » Se présentant comme le relais de certains élus engagés aux côtés du collectif, [Régis Picot](#) estime qu'un enjeu majeur se situe également à un autre niveau :

Le prochain combat à mener sera celui des élections départementales. Ce sera un rendez-vous très important pour les élus qui se sont investis auprès du collectif.

Régis Picot

Il estime enfin que les candidats qui envisagent un futur projet municipal devraient éviter d'intégrer dans leurs listes des personnes ayant soutenu la fermeture du collège.

L'avenir dépendra de l'attitude des parents

Nathalie Michaux, Élise Montécot et Valérie Langevin, enseignantes et membres du bureau du collectif, décrivent un quotidien sous tension dans un établissement qui accueille désormais 750 élèves. « **Ça bout sous le couvercle!** » résumant-elles avant d'énumérer les difficultés : fatigue, manque de personnels, arrêts maladie, mal-être de certains élèves, horaires de bus inadaptés, capacité limitée en restauration scolaire...

« **Les moyens manquent et la charge devient difficile à gérer** », explique Nathalie Michaux, qui confie avoir été arrêtée deux mois. « **Un rouleau compresseur est passé sur nous, nous avons beaucoup souffert. Nous essayons aujourd'hui de nous reconstruire.** » Selon les enseignantes, la mobilisation des parents est essentielle. « **L'avenir dépendra aussi de l'attitude des parents d'élèves. Ils doivent prendre le problème à bras-le-corps.** »

En attendant, une assemblée générale extraordinaire devra être convoquée prochainement pour modifier les statuts de l'association, l'objet actuel étant désormais caduc : « L'association a pour objet la défense du collège du Val de Vire, menacé de fermeture à la rentrée 2024. » Faut-il également changer le nom du collectif ? La question reste pour l'instant en suspens...



Selon les membres du collectif, la mobilisation des parents est essentielle. « L'avenir dépendra aussi de l'attitude des parents d'élèves. Ils doivent prendre le problème à bras-le-corps. »